

CORRIGÉ – LA GÉNÉRALE DE MENUISERIE

Proposition de barème sur 70 points

Questions à traiter – Travaux demandés	Barème
<p>Dossier 1 – Animation d’une réunion</p> <p>1.1. Analyser la situation de communication (type, composantes, enjeux). Préciser le type de réunion.</p> <p>1.2. Caractériser, en justifiant la réponse, le style de leadership de Monsieur Vincent. Indiquer les effets de ce style sur l’équipe.</p> <p>1.3. Repérer et illustrer les procédés d’écoute active mis en œuvre par Monsieur Vincent lors de cette réunion.</p> <p>1.4. Identifier les techniques d’animation utilisées par Monsieur Vincent pour faciliter la réflexion du groupe.</p> <p>1.5. Identifier les attitudes négatives qui freinent l’émergence d’idées nouvelles au sein de l’équipe. Illustrer par des exemples.</p> <p>Qualité de l’expression et de l’orthographe</p>	<p>24 points</p> <p>8 pts</p> <p>4 pts</p> <p>4 pts</p> <p>3 pts</p> <p>3 pts</p> <p>2 pts</p>
<p>Dossier 2 – Gestion des formations</p> <p>2.1. Préciser les informations que le salarié demandeur de stage doit saisir pour s’identifier.</p> <p>2.2. Ce formulaire permet-il de saisir en même temps plusieurs demandes de formation ? Justifier.</p> <p>2.3. Sous quelle forme le titre « demande de stage de formation » apparaît-il ?</p> <p>2.4. Identifier le lien existant entre le fichier signalé à la ligne 6 de l’annexe 2 et l’annexe 3. Expliquer l’intérêt de ce fichier.</p> <p>2.5. Indiquer, en précisant le nom du fichier et le numéro de ligne concerné, les modifications à apporter pour que :</p> <p style="margin-left: 20px;">a) le formulaire soit affiché sur fond blanc,</p> <p style="margin-left: 20px;">b) le titre du formulaire soit centré.</p> <p>2.6. Indiquer quelle table de la base de données de l’entreprise sera renseignée lors de l’envoi en ligne de la demande d’inscription de Valérie Arthur ?</p> <p>2.7. Expliquer pourquoi l’attribut <i>stageSuivi</i> ne peut pas figurer dans la relation SALARIE.</p> <p>2.8. Serait-il judicieux d’utiliser l’attribut <i>nom</i> comme clé primaire de la relation SALARIE ? Justifier la réponse.</p> <p>2.9. Formuler la requête SQL permettant d’obtenir la liste des personnes (nom, prénom) inscrites en stage (intitulé du stage) à Rennes.</p>	<p>23 points</p> <p>1,5 pt</p> <p>1 pt</p> <p>2,5 pts</p> <p>4 pts</p> <p>3 pts</p> <p>2 pts</p> <p>3 pts</p> <p>2 pts</p> <p>4 pts</p>
<p>Dossier 3 – Analyse des accidents du travail</p> <p>3.1. Indiquer à quel spécialiste l’entreprise pourrait faire appel pour limiter les risques professionnels. Préciser son rôle.</p> <p>3.2. Calculer en rappelant les formules le taux de fréquence des accidents du travail et le taux de gravité des accidents du travail pour l’élaboration du bilan annuel du Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.</p> <p>3.3. Comparer et commenter les résultats obtenus avec les statistiques nationales relatives au secteur de la menuiserie (<i>annexe 7</i>).</p> <p>3.4. Le compte rendu du CHSCT (<i>annexe 6</i>) semble-t-il cohérent avec ces résultats ? Justifier la réponse.</p> <p>3.5. Proposer une représentation graphique unique montrant en pourcentage, la répartition du nombre d’accidents avec arrêt par catégorie socioprofessionnelle et par sexe pour l’année 2006.</p> <p>3.6. Dresser le profil-type du salarié le plus soumis aux risques d’accidents du travail dans le secteur de la menuiserie.</p>	<p>23 points</p> <p>4 pts</p> <p>4 pts</p> <p>4 pts</p> <p>4 pts</p> <p>5 pts</p> <p>2 pts</p>
TOTAL	70 points

DOSSIER 1 – ANALYSE D’UNE SITUATION DE COMMUNICATION INTERNE
(24 points)

En vous appuyant sur vos connaissances et sur l’annexe 1 :

1.1. Analyser la situation de communication (type, composantes et enjeux). Préciser le type de réunion (8 points).

On attend une analyse pertinente de la communication utilisant un vocabulaire approprié.

Réunion de résolution de problème, de créativité (1 point)

Le type : (1 point)

C’est une situation de **communication de groupe, interne, à caractère professionnel.**

Les composantes : (4 points)

- **message** : relancer l’activité en septembre,
- **le contexte** : au sein de l’entreprise, en prévision d’une période d’activité réduite,
- **les acteurs** : M. Vincent (Directeur) et l’ensemble du personnel,
- **le canal** : oral,
- **stratégie** : informer, créer et maintenir une relation, motiver.

Les enjeux : (2 points)

- pour M. Vincent, des **enjeux économiques** (améliorer le chiffre d’affaires en septembre),
- pour les salariés, des **enjeux économiques et sociaux** (travailler au maintien de leur source principale de revenus).

1.2. Caractériser, en justifiant la réponse, le style de leadership de Monsieur Vincent. Indiquer les effets de ce style sur l’équipe. (4 points)

On attend : le vocabulaire adapté et deux principales justifications au moins s’appuyant sur le texte (2 points)

Éléments de réponse :

Style : leadership participatif ou démocratique

Justification : il donne des explications au groupe (objectif de la réunion), les membres sont impliqués dans la prise de décision (« pourquoi à votre avis »...), il encourage à une participation de tous au débat

On attend au moins deux effets (1 point par effet) sur un groupe de ce style de leadership. (2 points)

Éléments de réponse :

Satisfaction des membres, performance du groupe car chaque membre se trouve impliqué, cohésion du groupe, motivation.

1.3. Repérer et illustrer les procédés d’écoute active mis en œuvre par Monsieur Vincent lors de cette réunion. (4 points)

*On attend les grands principes de l’écoute active en s’appuyant sur les éléments du texte. Au moins 4 techniques avec la justification extraite de la réunion (1 point * 4).*

Élément de réponse :

- Climat relationnel favorisant l'échange : non évaluation, non interprétation, non verbal d'écoute (Pierre Vincent regarde attentivement Laurent Piettre),
- Acceptation positive de ce que dit l'autre (Pierre Vincent : « Excellente idée » !)
- Procédés facilitant l'expression : reformulation (M. Vincent: « En fait, il s'agirait d'une journée portes ouvertes.... »).
- Questions miroirs (un événement, notre différence.....)
- Formulation large dès le début (M. Vincent : « trouver des solutions »).
- Demande de précisions sur les idées exprimées (« pensez-vous à quelque chose de particulier »).

1.4. Identifier les techniques d'animation utilisées par Monsieur Vincent pour faciliter la réflexion du groupe. (3 points)

On attend au moins trois techniques qui marquent la volonté de Monsieur Vincent d'encourager son groupe à proposer des idées en s'appuyant sur les éléments de cette réunion.

Éléments de réponse :

- **écoute active :**
 - Il précise son intérêt pour les idées proposées : « c'est intéressant... »
 - Il utilise des questions miroirs pour favoriser l'approfondissement : « un événement, notre différence... » ?
- **remue-méninges :**
 - Monsieur Vincent note les idées au tableau sans le moindre jugement pour encourager les participants.
- **tour de table :**
 - Il sollicite à titre individuel ceux qui ont des idées : « pensez-vous à quelque chose de particulier ? »
- **questions ouvertes :**
 - « Pourquoi à votre avis, Roger ? »

1.5. Identifier les attitudes négatives qui freinent l'émergence d'idées nouvelles au sein de l'équipe. Illustrer par des exemples. (3 points)

On attend des attitudes s'appuyant sur des éléments de la réunion. Au moins deux avec justification.

Élément de réponse :

- Le refus de coopérer se traduit par : « Il n'y a pas de solutions possibles » (Raphaël Laros).
- L'appréciation immédiate est négative pendant la recherche d'idées : Christian Dupuis critique l'idée des promotions émise par Laurent Piettre.

Pour l'ensemble de cette première partie : qualité de l'expression et de l'orthographe : 2 pts

DOSSIER 2 – GESTION DES FORMATIONS (23 points)

À partir des annexes 2 et 3:

2.1. Préciser les informations que le salarié demandeur de stage doit saisir pour s'identifier. (1,5 point)

On attend : le repérage des éléments d'identification du salarié demandeur de stage :

- ligne 14 : code du salarié,
- ligne 16 : nom du salarié,
- ligne 18 : prénom du salarié.

2.2. Ce formulaire permet-il de saisir en même temps plusieurs demandes de formation ?

Justifier (1 point)

On attend que le candidat constate qu'il n'existe pas de boucle d'itération sur le titre h2 formation.

Non, parce que ce formulaire ne propose pas de **boucle itérative**. Il n'est donc conçu que pour une seule saisie de demande de stage par salarié.

Valoriser la notion « boucle d'itération » dans la limite des points attribués à la question.

2.3. Sous quelle forme le titre « demande de stage de formation » apparaît-il ? (2,5 points)

On attend que le candidat fasse le lien entre le formulaire de demande de stage (annexe 3) et la feuille de style (annexe 4).

La mention « demande de stage de formation » doit apparaître :

- avec une police en écriture gigi,
- de taille 20 pt,
- de graisse : normal,
- de couleur : rouge,
- d'alignement : gauche.

2.4. Identifier le lien existant entre le fichier signalé à la ligne 6 de l'annexe 2 et l'annexe 3.

Expliquer l'intérêt de ce fichier.

On attend la mobilisation des connaissances. (4 points)

La ligne 6 fait référence au fichier : *stylestage.css*.

Ce fichier contient une feuille de style qui permet d'appliquer des styles à des documents structurés.

La feuille de style permet notamment :

- de simplifier la création de pages web et la maintenance des sites en séparant la présentation des documents de leur contenu,
- d'obtenir une présentation homogène sur tout le site en faisant appel sur toutes les pages à une même définition de style,
- de changer l'aspect d'un site complet par la seule modification de quelques lignes.

2.5. Indiquer, en précisant le nom du fichier et le numéro de ligne concerné, les modifications à apporter pour que : (3 points)

a) le formulaire soit affiché sur fond blanc (1,5 point)

Nom du fichier : Stylestage.css

Numéro de ligne : 2

Modification : background : white

b) le titre du formulaire soit centré. (1,5 point)

Nom du fichier : Stylestage.css

Numéro de ligne : 10

Modification : text-align : center

A partir des annexes 4 et 5

2.6. Indiquer quelle table de la base de données de l'entreprise sera renseignée lors de l'envoi en ligne de la demande d'inscription de Valérie Arthur ?

On attend la mobilisation des connaissances. (1 point)

La table de la base de données de l'entreprise qui sera alimentée est la table INSCRIRE.

2.7. Expliquer pourquoi l'attribut *stageSuivi* ne peut pas figurer dans la relation SALARIE.
On attend la référence à la notion de dépendance fonctionnelle (3 points)

L'attribut *stageSuivi* ne peut pas figurer dans la relation SALARIE en tant qu'attribut car, dans ce cas, le salarié ne pourrait s'inscrire qu'à un seul stage (problème de dépendance fonctionnelle).

Il existe une dépendance fonctionnelle entre tous les attributs non clé avec la clé primaire.

2.8. Serait-il judicieux d'utiliser l'attribut *nom* comme clé primaire de la relation SALARIE ?
Justifier la réponse.

On attend la référence à la notion de clé primaire. (2 points)

Non, car dans l'entreprise plusieurs salariés peuvent avoir le même nom.
La clé primaire se doit d'être unique, stable et existante.

2.9. Formuler la requête SQL permettant d'obtenir la liste des personnes (nom, prénom) inscrites en stage (intitulé du stage) à Rennes. (4 points)

```
SELECT SALARIE.Nom, SALARIE.Prénom, STAGE.Intitulé
FROM SALARIE, INSCRIRE, STAGE, LIEU
WHERE SALARIE.Code = INSCRIRE.salariéInscrit
AND INSCRIRE.stageSuivi = STAGE.Code
AND STAGE.LieuDuStage = LIEU.Code
AND LIEU.Ville = "Rennes"
```

DOSSIER 3 – ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (23 points)

À partir des *annexes 6 et 7 et de vos connaissances* :

3.1. Indiquer à quel spécialiste l'entreprise pourrait faire appel pour limiter les risques professionnels. Préciser son rôle. (4 points)

On attend une mobilisation des connaissances et l'énoncé des missions de l'ergonome.

La Générale de Menuiserie pourrait faire appel à un **ergonome** c'est-à-dire à un spécialiste qui a pour objectif de limiter les risques professionnels grâce à des conseils spécifiques pour favoriser l'adaptation de l'environnement du travail au salarié.

Son rôle consiste à :

- analyser la situation et formuler des recommandations afin d'adapter l'outil de travail aux salariés,
- optimiser l'organisation du travail en proposant des solutions rationnelles,
- être associé, de plus en plus souvent, à la mise en place d'un matériel,
- favoriser la compréhension et l'interaction entre l'homme et le matériel.

3.2. Calculer en rappelant les formules le taux de fréquence des accidents du travail et le taux de gravité des accidents du travail pour l'élaboration du bilan annuel du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. (4 points)

On attend le rappel des deux formules et le résultat des calculs.

Le taux de fréquence = Nombre d'accidents avec arrêt/ Nombre d'heures travaillées × 1 000 000

Le taux de fréquence = $18 / 314\,622 \times 1\,000\,000 = 57,21$

Le taux de gravité = Nombre de journées d'incapacité/ Nombre d'heures travaillées × 1 000

Le taux de gravité = $570 / 314\,622 \times 1\,000 = 1,81$

3.3. Comparer et commenter les résultats obtenus avec les statistiques nationales relatives au secteur de la menuiserie (annexe 6). (4 points)

On attend une analyse cohérente avec les résultats obtenus à la question précédente, comportant les constats et une interprétation.

Le taux de fréquence et de gravité des accidents pour l'année 2006 à La GM sont respectivement de 57,21 et de 1,81. Les taux sectoriels nationaux pour la même année sont de 52,60 pour le taux de fréquence et de 1,78 pour le taux de gravité.

La comparaison entre les deux situations révèle que la GM a enregistré, pour l'année concernée, des taux supérieurs aux moyennes nationales : ce qui traduit des accidents plus nombreux et plus graves que la moyenne. Cela laisse donc supposer l'existence de dysfonctionnements au niveau du respect des règles et des mesures de prévention contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

3.4. Le compte rendu du CHSCT (annexe 7) semble-t-il cohérent avec ces résultats ? Justifier votre réponse. (4 points)

On attend tout raisonnement cohérent entre les calculs et les annexes à disposition.

Le compte rendu du CHSCT, suite à l'inspection des ateliers de la GM en date du 12/06/09, va dans le même sens. Il est cohérent avec les taux anormalement élevés de la GM et apporte des précisions sur les dysfonctionnements qui expliquent cette situation sécuritaire préoccupante.

Plus précisément les aspects ergonomiques, physiques et environnementaux, les conditions de travail sont directement en cause.

La nécessité de remédiation suggérée par l'avis médical est un indicateur de l'urgence de se conformer aux normes juridiques et technique puis de mener des actions de formation.

3.5. Proposer une représentation graphique unique montrant en pourcentage, la répartition du nombre d'accidents avec arrêt par catégorie socioprofessionnelle et par sexe pour l'année 2006. (5 points)

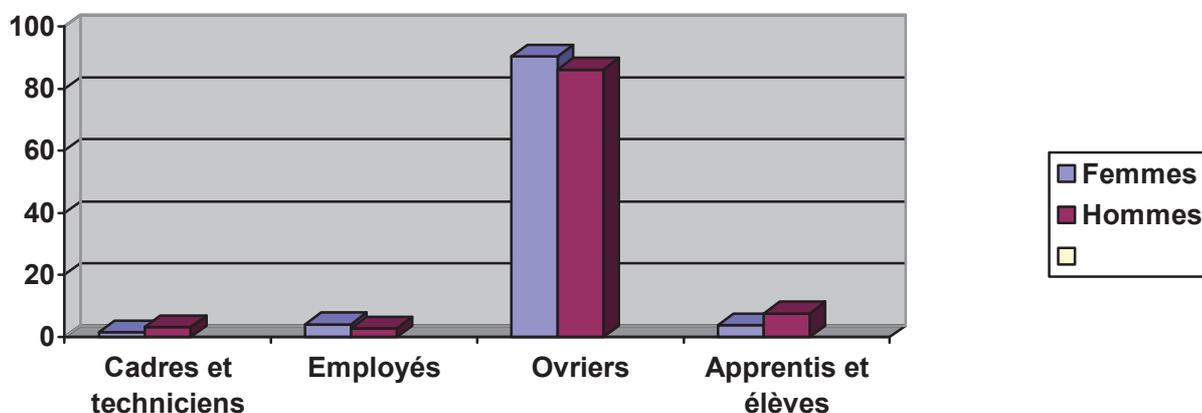
On attend :

- le choix d'un type graphique approprié : histogramme mais pas de graphique d'évolution (courbe) dont la forme correspond à la nature de la variable étudiée indiquant les pourcentages calculés par sexe et par catégorie (1 pt) ;
- le calcul des pourcentages (2 pts) ;
- une représentation graphique soignée. Valoriser la forme : titre, légende, axes (2 pts).

Pourcentages d'accidents avec arrêt par catégorie socioprofessionnelle et par sexe (année 2006)

	Femmes	Hommes
Cadres et techniciens	1,65	3,27
Employés	4,12	2,84
Ouvriers	90,38	86,21
Apprentis et élèves	3,85	7,67

Représentation graphique du nombre d'accidents avec arrêt par catégorie socioprofessionnelle et pas sexe (année 2006) en pourcentage.



3.6. Dresser le profil-type du salarié le plus soumis aux risques d'accidents du travail dans le secteur de la menuiserie. (2 points)

On attend un profil type du salarié le plus soumis aux risques d'accidents grâce aux calculs portant sur la catégorie, l'âge, le sexe et le matériel en cause.

Le salarié le plus soumis aux risques dans le secteur de la menuiserie est une femme plutôt ouvrière (90,38 %) relevant de la classe d'âge des « 25-29 ans ». L'élément matériel qui est la cause des accidents dans le secteur de la menuiserie est « les objets en cours de manipulation » qui est impliqué pour 43,78 % dans les accidents.